

**SENACS**  
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL  
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE  
**2014**  
DONNÉES 2012

**LES  
CENTRES  
SOCIAUX**

*Bouches-du-Rhône*

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE	3
PROJET	4
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
DYNAMIQUES LOCALES	12
RESSOURCES HUMAINES	13
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

Pour la 3<sup>e</sup> année, le projet SENACS a mobilisé l'ensemble des centres sociaux des 13 territoires concernés (7 Régions et 6 Départements, soit 42 Caf). La Caf des Bouches-du-Rhône et l'Union des centres sociaux se sont en effet engagées dans cette démarche depuis le lancement de son expérimentation en 2011.

L'évolution de la participation est significative. Si 40% des centres sociaux ont intégré la démarche dès 2011, ce sont 87% des centres sociaux de notre département qui se sont mobilisés en 2014 ! Merci à tous les centres sociaux qui ont répondu au questionnaire !

Prendre le temps de répondre à ces questions, permet d'avoir des données objectives pour donner à voir sur « ce que sont et ce que font » les centres sociaux. Le projet SENACS devient alors un réel outil d'observation, de valorisation et de communication pour les institutions partenaires, les conseils d'administration des centres sociaux et, au final, les habitants eux-mêmes.

Cet intérêt croissant de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs pour le projet SENACS nous conduit à intégrer cet observatoire dans la Convention Cadre des centres sociaux .

Il s'inscrit en effet dans la poursuite d'une démarche engagée depuis plus de 15 ans dans les Bouches-du-Rhône, orientée vers l'élaboration d'une politique départementale de l'animation de la vie sociale, concertée et partagée avec l'ensemble de ses acteurs.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition des données qui mettent en évidence l'engagement des équipes de bénévoles et de salariés des centres sociaux. Malgré les difficultés économiques et sociales, tous restent mobilisés et œuvrent pour répondre au mieux aux besoins des habitants. Ce sont des acteurs incontournables du lien social, répondant à des missions d'intérêt général tout en mettant en place des actions spécifiques liées aux enjeux de leur territoire.

Le bilan de ces premières années de fonctionnement nous permet d'être optimistes sur l'évolution de l'outil SENACS, pour en faire un outil davantage partagé avec les partenaires institutionnels et les acteurs de terrain. Il devra permettre également d'enrichir les débats traités dans les différentes instances, notamment les Instances Territoriales de Concertation.

Et l'aventure continue avec vous tous !

Bonne lecture !

*[www.centres-sociaux-partenariat13.fr](http://www.centres-sociaux-partenariat13.fr)*

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

## Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

## DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

### Pour la FCSF :

#### La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

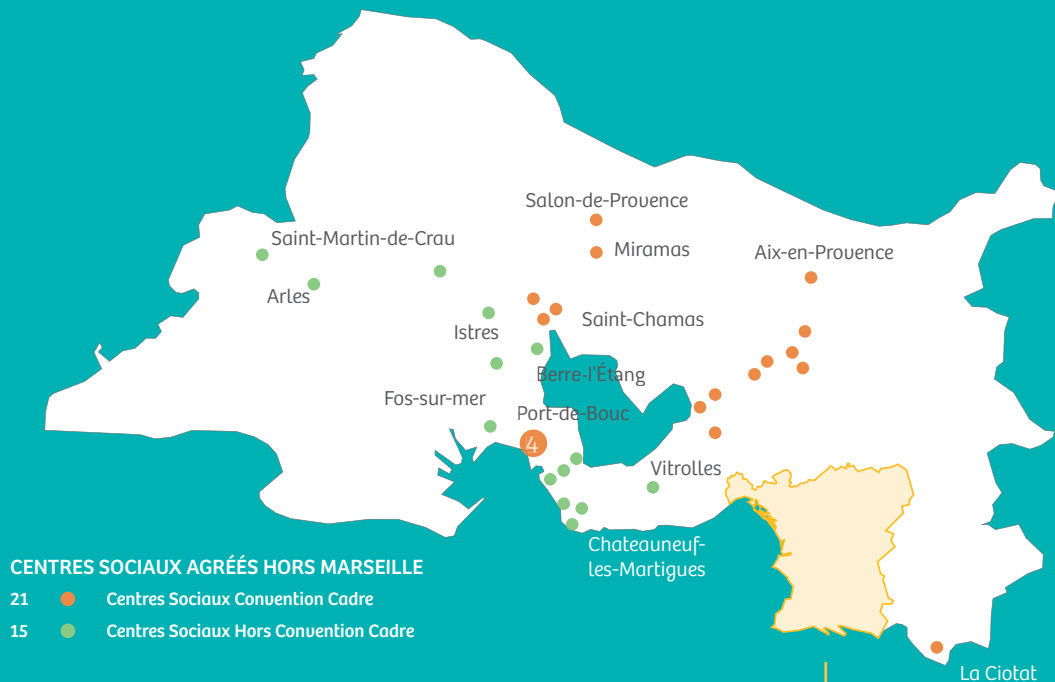
### Pour les Caf :

#### La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :  
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;  
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;  
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

# RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE



## CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS HORS MARSEILLE

- 21 ● Centres Sociaux Convention Cadre
- 15 ● Centres Sociaux Hors Convention Cadre

Sur le département des Bouches-du-Rhône :

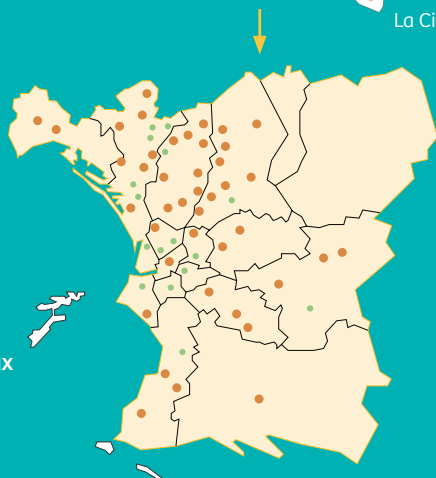
**97** agréments Caf

(87 centres sociaux, 6 sites et 4 aires de stationnement).

Marseille concentre un grand nombre des centres sociaux (54 agréments et 6 sites).

Sur les 87 agréments centre social, 61 étaient éligibles à la Convention Cadre des centres sociaux en 2012.

Bouches-du-Rhône : 5 087 km<sup>2</sup> et 119 communes qui peuvent être éloignées de plus de 100 km entre elles.  
Population : 1 966 000 habitants.



## CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS DE MARSEILLE

- 40 ● Centres Sociaux Convention Cadre
- 12 ● Centres Sociaux Hors Convention Cadre

# PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

## Des projets pluriannuels

« Le projet social est la clé de voûte (des) structures de l'animation de la vie sociale. Ils se fondent sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles (...) mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. » (LC CNAF AVS juin 2012)

Le projet social conditionne la durée de l'agrément.

**60%** des centres sociaux des Bouches-du-Rhône ont obtenu une durée d'agrément de 3 ans.



Dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers, le gestionnaire s'engage à construire le projet du centre social, en réalisant un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et partenaires associatifs et institutionnels présents sur le territoire d'intervention.

L'évaluation en continu du projet social permet au centre social de s'assurer de la cohérence de ses actions avec les besoins du territoire tout au long de la durée de l'agrément.

## Des territoires majoritairement urbains

L'implantation des centres sociaux majoritairement en zone urbaine correspond à la réalité géographique d'un département très fortement urbanisé : 94,8 % des habitants vivent en ville (source Atlas social de la région Paca 2013, DROS).

**89%** des centres sociaux ayant répondu à la question se situent en zone Politique de la ville.

Près d'un tiers de la population des Bouches-du-Rhône vit dans les quartiers dits prioritaires (source *id.*).

Néanmoins, des centres sociaux interviennent sur des villes de taille moyenne (10 000 hab.) pour répondre aux besoins des familles sur ces territoires semi-ruraux, plus particulièrement sur l'ouest du département.

# AXES D'INTERVENTION

## LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES POUR LES CENTRES SOCIAUX EN 2012

- 1- difficultés financières et de gestion du centre social
- 2- famille et parentalité
- 3- participation des habitants

Les difficultés financières et la recherche de l'équilibre budgétaire sont liées majoritairement aux emplois, à la difficulté de pérennisation et de professionnalisation des postes. Les centres sociaux sont soucieux de pouvoir apporter des réponses, plus particulièrement aux questions en lien avec l'accès aux droits et la fonction parentale. Sur la participation des habitants, ils s'attachent à mettre en oeuvre des actions permettant de les capter et les faire participer à la vie associative.

## LES PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES SUR LES TERRITOIRES DES CENTRES SOCIAUX

- 1- l'accentuation de la précarité
- 2- l'enclavement et l'isolement des territoires
- 3- la dégradation du cadre de vie

Avec un taux de pauvreté départemental de plus de 18%, les centres sociaux sont directement confrontés à l'aggravation de la précarité. La déscolarisation, le chômage des jeunes et la progression de la délinquance sont des facteurs aggravant les difficultés d'insertion professionnelle et les problématiques éducatives. Ainsi, la majorité des centres sociaux développent un projet jeunesse mais ils sont confrontés à la fragilité des postes « jeunesse ».

L'enclavement et l'isolement sont liés en partie à une offre insuffisante de transports en commun. Les habitants sont fortement touchés par un cadre de vie dégradé et déstabilisés dans leur quotidien par des programmes de rénovation urbaine nombreux.

Les centres sociaux sont par ailleurs directement touchés par les problèmes de violence, d'incivilité et de cambriolage sur leurs locaux. Les règlements de compte qui ont marqué 2012 ont eu un impact sur les familles et sur les professionnels des centres sociaux.

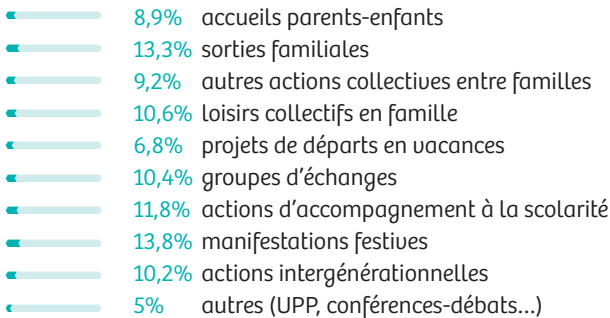
# FAMILLE ET ENFANCE

LA PRÉSENCE AUPRÈS DES FAMILLES SUR LES TERRITOIRES SE TRADUIT NOTAMMENT PAR DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉSCOLARISATION.

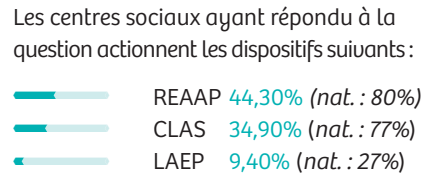
## Des actions en direction des familles



des centres sociaux ayant répondu à l'enquête sont porteurs d'un PROJET FAMILLE.



des centres concernés reçoivent des financements au titre de la PARENTALITÉ.



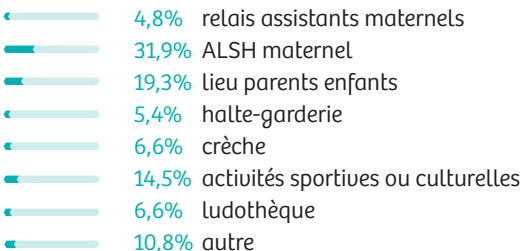
Les autres sources financements : politique de la ville, fonds propres Caf (PISL, « Lire et grandir », accompagnement 1<sup>er</sup> séjour), ARS, Conseil général, Conseil régional.

## Les centres sociaux, acteurs incontournables de l'enfance

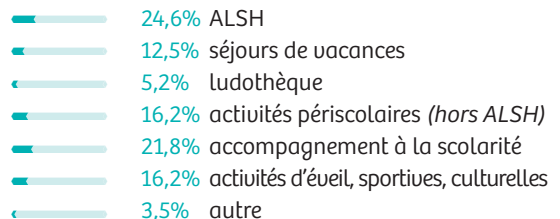


des centres sociaux ont une action en direction de la petite enfance (0-6 ans).

Elles concernent en moyenne **120 enfants** par centre. Ils participent ou portent les actions suivantes :



des centres sociaux développent des actions en direction des enfants ENTRE 6 ET 11 ANS.






# JEUNESSE



96%

**des centres sociaux développent une action en direction des 11 – 13 ans.**

Elles se traduisent de la manière suivante :

-  30,9% activités sportives, culturelles
-  16,4% accompagnement de projets
-  24,2% accueil jeunes, animations de rue
-  18,4% accompagnement à la participation d'événements sur le territoire
-  10,1% autre

**93,3% des centres sociaux développent une action en direction des 13 – 17 ans.**

Exemples : accueil de jeunes, activités culturelles et sportives, etc.

**76,7% des centres sociaux développent des actions en direction des 16 – 25 ans.**

Exemples : ateliers techniques de recherche d'emplois, les matins de l'insertion, PIJ, forum sur la mobilité internationale des jeunes.

## INSERTION DES JEUNES

Les centres sociaux mettent en place des actions d'insertion sociale pour lutter contre les freins à l'emploi : ateliers sociolinguistiques, ateliers « estime de soi », redynamisation par le sport.

Ils portent des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et travaillent en partenariat avec les acteurs de l'emploi des jeunes : Papej, accueil de stagiaire des collègues, tutorat en direction des jeunes déscolarisés, PIJ.

Ils accompagnent des projets d'insertion professionnelle : démarches d'auto-entrepreneur, participation au forum pour l'emploi, café de l'emploi.

**Les centres sociaux accompagnent des actions à l'initiative des jeunes :**

actions sportives et culturelles, organisation de séjours de vacances (VVV, échanges internationaux), projets humanitaires ou scientifiques.

**La plupart des actions portées par les jeunes et qui se sont**

**autonomisées** concernent le domaine du sport ou la création d'associations (sportives, culturelles).

# LA PARTICIPATION DES HABITANTS

## AXE PRIORITAIRE TRANSVERSAL DES CENTRES SOCIAUX

**241 actions** mises en œuvre à l'initiative des habitants (*en moyenne, plus de 3 actions ou projets accompagnés par centre*).

**1/3** de ces actions débouchent sur la création d'une association autonome.

Les difficultés rencontrées par les familles accentuent leur démobilité et leur isolement. L'enjeu des centres sociaux est alors d'aller vers les habitants et de les amener à participer ou à développer des actions citoyennes.

### Actions portées par des habitants

**75%** des centres mènent une action pour lesquelles ils sont associés et non pilotes du projet.

*Aide à la création d'associations, soutien aux bénévoles et aux habitants dans la mise en place d'actions citoyennes ou intergénérationnelles, soutien aux associations (de jeunes, de parents d'élèves, de locataires, conseils de quartiers), interface entre associations, habitants, établissements scolaires, rôle de médiation (bailleurs – habitants).*

### Actions à l'initiative des habitants

**95,3%** des centres sociaux accompagnent des actions initiées par des habitants.

*Culture (bibliothèque, conférence-débats, échanges de savoirs), amélioration du cadre de vie, événements parents – enseignants, sports, sorties familles, jeunes, manifestations festives, projets citoyens (de parents d'élèves, de jeunes, d'habitants, Systèmes d'Echanges Locaux), soutien scolaire.*

### Autonomisation d'actions

**32,9%** des actions accompagnées par les centres sociaux ont débouché sur un fonctionnement autonome.

**17,4%** de ces actions ont donné lieu à des créations d'emplois (1,63 ETP).

*Activité salariale sous statut associatif ou auto-entrepreneur, ...*

### Des actions « hors les murs »

**67%** des centres sociaux mènent des actions « hors les murs ».

**33%** concernent le LOGEMENT : interface entre locataires et bailleurs, amélioration du cadre de vie, informations et accès aux droits.

**19,5%** concernent la SANTÉ : prévention-sensibilisation, ateliers d'échanges, actions bien-être

Autres actions : parentalité, lutte contre l'isolement...

# DES ACTIONS LIÉES AUX ENJEUX DE TERRITOIRE

93%

## SANTÉ et BIEN-ÊTRE

Actions autour de l'alimentation, du sport et du bien-être (*atelier diététique, cross santé, la pause des mamans, valorisation de soi*) et actions de prévention et de sensibilisation (*point écoute santé, sensibilisation aux IST, prévention toxicomanie*). Actions nouvelles autour de la santé mentale et de la souffrance psychique en partenariat avec les services spécialisés.

91%

## CULTURE

L'année 2012 a été marquée par la préparation des manifestations financées dans le cadre de MP13 (*Marseille Provence capitale de la culture 2013*). Ce type d'actions est un vecteur important de lien et d'intégration sociale. Elles sont aussi l'occasion de travailler sur l'image de territoires souvent stigmatisés, sur le lien familial, la valorisation de soi.

84%

## EMPLOI et de L'INSERTION.

En particulier en direction des jeunes (*voir p.7*).

79%

## L'EXCLUSION et de La PAUPÉRISATION.

Distribution alimentaire, vestiaire solidaire, épicerie sociale, en partenariat avec d'autres associations qui œuvrent sur le territoire (*Restos du cœur, Secours populaire, la banque alimentaire, accès aux droits*). Les centres sociaux sont de plus en plus confrontés à la problématique de disponibilité de locaux adaptés.

68%

## LOGEMENT

Au cœur des cités, les centres sociaux ont un rôle important de médiation et d'information entre les habitants, le bailleur et le politique. Témoignage d'un centre social (*copil SENACS - mai 2014*): « C'est notre quotidien de faire le médiateur entre les habitants et le bailleur ».



# LES ACTEURS DU PROJET

## L'ASSOCIATION : LE MODE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Tous les centres sociaux agréés dans les Bouches-du-Rhône  
ont un mode de gestion associatif.

Près d'un tiers sont gérés par une fédération d'éducation populaire  
(dont près de 23% sont en délégation de service public.)

**100%** des centres sociaux  
ont une instance dans laquelle  
sont associés les habitants.

**51** centres sociaux disposent  
d'un conseil d'administration.

**39** disposent d'un comité d'usagers  
ou d'un conseil de maison,  
certains d'entre eux disposant  
de ces deux types d'instance.

**17 habitants**  
en moyenne sont impliqués dans ces  
instances de pilotage du centre social.  
Ils vivent pour la plupart sur la zone  
d'intervention du centre social.

En 2012, on compte en moyenne  
**4 nouveaux bénévoles** par centre social.

**8 réunions des instances**  
ont été menées en 2012,  
en moyenne par centre social.



# LES ACTEURS DU PROJET

## LE BÉNÉVOLAT, DU TEMPS AU SERVICE DES CENTRES SOCIAUX

### Des bénévoles impliqués

**510** heures de bénévolat pour le pilotage du projet, en moyenne par centre social.

- **3 habitants** environ par centre social.

**2 711** heures de bénévolat pour les activités, en moyenne par centre social.

- **28 habitants** environ par centre social.

*Les bénévoles sont principalement impliqués dans les fêtes de quartier, les ateliers sociolinguistiques, ALPHA, l'accompagnement à la scolarité.*

### Des formations associant les bénévoles

**60** formations sur le rôle d'administrateur (pour les bénévoles associés au pilotage du projet).

*Principaux thèmes: connaissance de la vie associative, statut des associations, posture d'administrateur, volet financier.*

Les attentes de formations, outre celles sur la fonction d'employeur, concernent principalement la prise de parole et la connaissance de l'environnement institutionnel.

**2** bénévoles d'activité formés en moyenne par centre social.



# PARTENARIATS

## UN PARTENARIAT NECESSAIRE AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES POUR REpondre AUX BESOINS DES HABITANTS

### Partenariats avec les habitants

91,8%

des centres sociaux ayant répondu au questionnaire ont un partenariat avec une association d'habitants :

- 26,4% avec des associations de parents d'élèves
- 28,3% avec des associations de locataires
- 35,8% avec des associations de quartier

### avec d'autres équipements d'animation

71%

des centres sociaux ont des partenariats avec d'autres équipements d'animation dans des domaines divers tels que :

- mise en place d'actions communes sur les thèmes : culture, famille, jeunes, emploi des jeunes, festivités, parentalité, santé, sport...
- mise en réseau de professionnels : échanges, prêt de salle, prêt de matériel, concertation, partage sur les projets, cadre de vie, etc.

### Rapprocher habitants et élus

Le centre social peut être facilitateur dans le rapprochement des habitants vers leurs élus.

En effet, en 2012,

**88 rencontres** entre élus et habitants ont été organisées sur des thèmes comme :

- le cadre de vie (*information sur les projets d'aménagements et de rénovation urbaine, image du quartier, problèmes d'insécurité, transports*)
- présentations des bilans des actions et des besoins des habitants.



# LES SALARIÉS

## DES SALARIÉS QUALIFIÉS QUI, AU CÔTÉ DES BÉNÉVOLES, METTENT EN ŒUVRE LE PROJET SOCIAL

### Les équipes du centre social

Le centre social est un acteur important de l'économie sociale et solidaire.

**58 salariés** ont travaillé pour chaque centre social en moyenne.

**12,15 ETP** par centre social.

### Postes de pilotage

(par centre social)

**1,41 ETP** direction

**1,96 ETP** accueil

**1,42 ETP** comptabilité

### Contrats aidés

Les centres sociaux ont conscience de la nécessité d'avoir recours aux contrats aidés et aux temps partiels pour le bon fonctionnement de leurs activités, tout en reconnaissant la précarité que peut engendrer ces types de contrats.

**41 salariés sur 58** ont travaillé sur un contrat inférieur à un mi-temps.

**85,53%** de contrats en emplois aidés soit 5 en moyenne par centre social.

### Formations

**5,4 formations** ont été réalisées en moyenne.

**58%** des formations sont diplômantes : essentiellement pour des formations d'animateur DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS.

### Niveaux de qualification

- Pour les postes de direction  
(exigence Lc Cnaf juin 2012 : niveau 2)



- Pour les postes d'animation

**1,8 ETP** en niveau I et II  
**1,40 ETP** en niveau III et IV  
**5,62 ETP** en niveau V  
**2,17 ETP** non diplômés

- Pour les référents familles (ACF)

(exigence Lc Cnaf juin 2012 : diplôme de travail social niveau 3) :  
**70%** des postes en niveau II et III  
**Près de 4 %** des centres sociaux n'ont pas de fonction ACF.

76 centres sociaux sur 87 ont répondu à ces questions.

# LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

## BUDGET MOYEN D'UN CENTRE SOCIAL

**739 536 €**

(614 000 € moyenne nationale)

Montant maximum : **2 311 073 €**

Montant minimum : **337 944 €**

## RÉPARTITION PLA



**18% LOGISTIQUE**

**22% PILOTAGE**

**60% ACTIVITÉS**

## MASSE SALARIALE MOYENNE

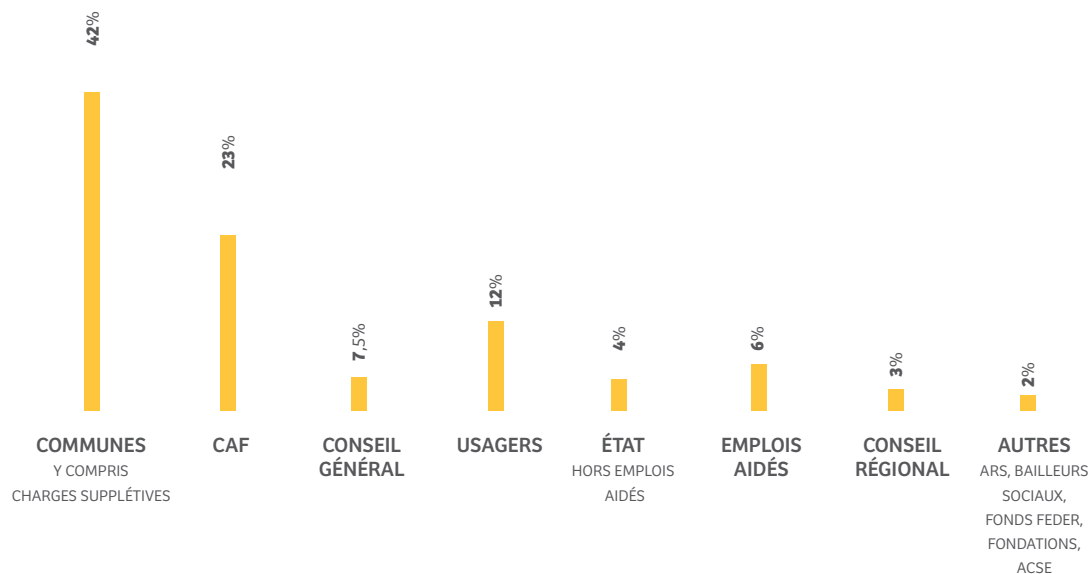
**440 514 €**

dont montant  
des contributions

volontaires : 31 549 €

(national : 414 102 euros)

## La répartition des financements



## La santé financière des centres sociaux

- Un tiers environ des centres ont un fonds de roulement inférieur ou égal à 1 mois,
  - un tiers ont un fonds compris entre 1 et 3 mois,
  - un tiers ont un fonds de plus de 3 mois.
- Depuis 3 ans, cette durée se maintient pour presque 43% des centres, elle se réduit pour 35%.**

Engagés dans la Convention Cadre, les partenaires ont le souci permanent de prévenir les risques pouvant mettre en difficulté les centres. Ils s'attachent à collaborer avec eux pour maintenir la stabilité de leur fonctionnement et assurer ainsi des services aux habitants pérennes et de qualité.



# BOUCHES-DU-RHÔNE

## 97 AGRÉMENTS

87 CENTRES SOCIAUX  
4 AIRES DE STATIONNEMENT

## 48 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

## 33 CENTRES SOCIAUX FÉDÉRATIFS

(IFAC, LLA, FAIL, CCO)

## 81 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

## 2106 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 1,1 ETP PAR CENTRE  
- 178 879 H SOIT 98 ETP AU  
NIVEAU DU DÉPARTEMENT

## 1147 HABITANTS ASSOCIÉS

À L'INSTANCE DE PILOTAGE  
- SOIT 0,2 ETP PAR CENTRE  
- 33 678 H SOIT 18 ETP  
AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT

## MODE DE GESTION

100% ASSOCIATIVE

## 4279 SALARIÉS > 900 ETP

- SOIT 58 SALARIÉS  
ET 18 ETP PAR CENTRE

## 54 M€ DE BUDGET CUMULÉ

739 536 € EN MOYENNE PAR CENTRE

# PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes<sup>1</sup>.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

**Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.**

En 2013-2014, c'est 1 100 centres sociaux qui ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 87%.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

---

## **Coordonnées :**

### **Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône**

215, chemin de Gibbes

13348 Marseille Cedex 20

<http://www.centres-sociaux-partenariat13.fr>

### **Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône**

8, bd de Dunkerque

13002 Marseille

Tél. 04 96 11 53 60

Courriel : [info@ucs13.fr](mailto:info@ucs13.fr)

**Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)**

<sup>1</sup> *Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.*

## REMERCIEMENTS AUX CENTRES SOCIAUX AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

Centre social Velten Bernard Dubois  
Centre Social Baussenque  
Centre social Maison Pour Tous Panier Joliette  
Centre social Maison Pour Tous La Belle de Mai  
Centre social Maison Pour Tous Kléber Desaix  
Préanimation MPT ST-Mauront-National  
Centre Social Sainte Elisabeth  
Centre social Maison Pour Tous Fissiaux  
Centre social Maison Pour Tous Tivoli  
Centre social Maison Pour Tous Julien  
Centre social Maison Pour Tous Corderie  
Centre Social Endoume  
Centre Social Le Roy d'Espagne  
Centre Social Mer et Colline  
Centre Social Saint Giniez Milan  
Centre social Maison Pour Tous Bonneveine  
Centre Social Les Hauts de Mazargues La Soude  
Centre Social La Capelette  
Centre Social Romain Rolland (CCO)  
Centre Social Air Bel  
Centre Social La Rouguière  
Centre Social Les Escourtines  
Centre social Maison Pour Tous Vallée de l'Huveaune  
Centre Social Bois Lemaitre  
Centre social Maison pour Tous Echelle Treize  
Centre Social Frais Vallon  
Centre Social La Garde  
Centre social Maison Pour Tous La Marie  
Centre Social Susini St-Jérôme La Renaude  
Centre Social Malpassé  
Centre Social Val Plan Bégudes  
Centre Social Les Flamants  
Centre Social La Solitude Corot  
Centre Social Saint Gabriel  
Centre Social ST- Joseph Castellans Servières  
Centre social MPT Maison des Familles  
Centre social Ste Marthe La Paternelle  
Centre Social L'Agora  
Centre Social Les Musardises  
Centre social Maison Pour Tous L'Olivier Bleu  
Centre Social La Bricarde  
Centre Social La Martine  
Centre Social La Savine Les Borels  
Centre Social Del Rio  
Centre social Maison Pour Tous du Grand St- Antoine  
Centre Social Les Bourrely  
Centre social Maison Pour Tous Saint Louis  
Centre social Maison Pour Tous Kallisté  
Centre Social La Castellane  
Centre Social de l'Estaque Séon  
Centre Social Aix Nord  
Centre Social Les Amandiers  
Centre Social Jean Paul Coste  
Préanimation Château de l'Horloge  
Centre Social Aigues Douces Fabien Menot  
Centre Social Jacques Brel  
Centre Social Lucia Tichadou  
Centre Social Pierre Miallet  
Centre Social Calcaïra  
Centre Social Le Bartas  
Centre Social Les Salyens  
Centre Social Albert Schweitzer  
Centre Social Jean Giono  
Centre Social La Carraire  
Centre Social Le Mas Clairanne  
Centre Social Espace Familial de Vie  
Centre Social Châteauneuf les Martigues  
Centre Social Le Fosséen  
Centre Social Les Canourgues  
Centre Social Mosaïque  
Centre Social Jacques Méli  
Centre Social Jeanne Pistoun  
Centre Social Jonquières  
Centre Social Nelson Mandela  
Centre Social Marie Louise Davin  
Centre Social L'Abeille  
Centre Social La Farandole  
Centre Social des Quartiers Sud  
Aire de stationnement Saint Menet

---

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF, Union des centres sociaux des BdR et centre social Mas Clairanne (Arles)

Achevé d'imprimer en Septembre 2014

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

